

COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE

ALPES DE HAUTE PROVENCE

Réunion du conseil municipal le 25 mars 2025
Liste des délibérations votées

PRESENTS : Thibault DALLAPORTA, Bernard CAVALLO, Nicolas ROBERTO, Léon AUBERT, Elisabeth AUMAGY, Vincent BLANC, Gilbert EL KAÏM Christian PHILY, Anthony RICHAUD, Erik ROGER.

EXCUSES : Sabine LOPEZ qui donne procuration à Léon AUBERT, Charlotte L'HERMITE qui donne procuration à Thibault DALLAPORTA, Isabelle DAUTRY qui donne procuration à Vincent BLANC, Sylvaine JABRE qui donne procuration à Nicolas ROBERTO,

ABSENT : Serge RENIET

SECRETAIRE : Christian PHILY

Affaire n°1 – Budget principal - Compte Financier Unique 2024.

2025-022

M. Cavallo, 1^{er} adjoint présente à l'assemblée le Compte financier unique 2024 du budget principal.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	280 903.15			335 330.83	280 903.15	335 330.83
Opérations exercice	286 423.63	669 450.99	785 710.72	919 004.74	1 072 134.35	1 588 455.73
Total	567 326.78	669 450.99	785 710.72	1 254 335.57	1 353 037.50	1 923 786.56
Résultat de clôture		102 124.21		468 624.85		570 749.06
Restes à réaliser	267 069.10	39 710.74			267 069.10	39 710.74
Total cumulé	267 069.10	141 834.95		468 624.85	267 069.10	610 459.80
Résultat définitif	125 234.15			468 624.85		343 390.70

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°2 – Budget principal – affectation du résultat 2024.

2025-023

Compte tenu du Compte Financier Unique 2024, M. Cavallo propose d'affecter le résultat 2024 comme suit :

-couvrir le déficit d'investissement de 125 234,15 €, avec une partie de l'excédent de la section de fonctionnement

-reporter le solde de la section de fonctionnement en excédent, soit 343 390,70 €.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°3 - Budget annexe eau & assainissement – Compte Financier Unique 2024. 2025-024

M. Cavallo, 1^{er} adjoint présente à l'assemblée le Compte financier unique 2024 du budget de l'eau et de l'assainissement.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	60 767.86			108 445.31	60 767.86	108 445.31
Opérations exercice	214 568.73	203 568.25	210 060.49	282 497.89	424 629.22	486 066.14
Total	275 336.59	203 568.25	210 060.49	390 943.20	485 397.08	594 511.45
Résultat de clôture	71 768.34			180 882.71		109 114.37
Restes à réaliser	65 656.80				65 656.80	
Total cumulé	137 425.14			180 882.71	65 656.80	109 114.37
Résultat définitif	137 425.14			180 882.71		43 457.57

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°4 - Budget annexe eau & assainissement – affectation du résultat 2024. 2025-025

Compte tenu du Compte Financier Unique 2024, M. Cavallo propose d'affecter le résultat 2024 comme suit :

- couvrir le déficit d'investissement de 137 425,14 €, avec une partie de l'excédent de la section de fonctionnement
- reporter le solde de la section de fonctionnement en excédent, soit 43 457,57 €.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°5 - Modification du tarif des branchements au réseau d'assainissement collectif. 2025-026

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de modifier le tarif du branchement au réseau d'assainissement comme suit :

- tarif actuel : 2 150 € HT quel que soit le nombre de mètre linéaires,
- proposition : tarif fixe de 2 150 € HT pour les 10 premiers mètres linéaires et facturation en plus du montant du devis correspondant aux mètres linéaires supplémentaires.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°6 - Convention de partenariat entre le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC), le Département et la commune. 2025-027

Monsieur Cavallo propose de renouveler la convention de partenariat avec le FRAC pour une exposition du 7 avril au 22 septembre 2025 au Château..

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°7 - Modification de la convention de mise à disposition du Château pour expositions. 2025-028

Monsieur Cavallo propose de modifier la convention de mise à disposition des salles du Château pour les expositions afin de mentionner que l'exposant s'engage à ne pas présenter ses œuvres 4 semaines avant et après les dates d'exposition au Château 30 km autour de la commune.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°8 - Création d'un emploi saisonnier à temps complet au service technique. 2025-029

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de créer un poste saisonnier à temps complet affecté au service technique du 1^{er} mai au 31 août 2025 afin de renforcer l'équipe avant la saison couper l'herbe et nettoyer le village puis en prévision des congés annuels des agents titulaires.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°9 - Mise à disposition de la halle couverte le 26 mai 2025 – tarif et convention. 2025-030

Monsieur Cavallo rappelle le projet de mise à disposition de la halle couverte au Groupe Tina le 26 mai 2025 pour la somme de 1 500 €.

Adopté à l'unanimité.

Affaire n°10 - Droit de Préemption Urbain – avis sur la déclaration d'intention d'aliéner n°2025-004. 2025-031

Monsieur le Maire propose de ne pas préempter sur le bien objet de la DIA et cadastré section E n° 43 et 44.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Simiane la Rotonde, le 26 mars 2025

Le Maire, Thibault DALLAPORTA



Affiché le 27/03/2025

